

**Veillez lire la présente garantie; elle contient des dispositions qui affectent vos droits juridiques. Seul l'acheteur initial de BauBuche Plancher prêt à poser, acheté après août 2014 et comportant une étiquette Pollmeier, peut avoir recours à la garantie. La garantie ne s'applique pas au BauBuche Plancher sans finition.**

### Utilisation du produit

Le BauBuche Plancher peut être posé au niveau ou au-dessus du niveau du sol. Il peut être cloué à l'aide d'agrafes sur un sous-plancher en bois (épaisseur 20 mm) à l'aide d'une cloueuse spécialement conçue pour les sols en bois dur ou collé sur le béton (épaisseur 14 mm et 20 mm).

### Garantie de l'intégrité structurelle du plancher

Pollmeier garantit l'intégrité structurelle du plancher. À condition que les méthodes de pose appliquées soient conformes aux méthodes définies par Pollmeier, que toutes les procédures de prévention et d'entretien prescrites par Pollmeier soient observées et que l'utilisation des produits soit conforme aux spécifications dans le présent document, Pollmeier garantit que le BauBuche Plancher est exempt de vices de matériau et de fabrication. Avant le début de la pose, il vous incombe de contrôler l'humidité du sous-plancher. La présente garantie ne couvre pas les dégâts causés par les fuites d'eau de tuyauteries défectueuses, ni ceux causés par une inondation, un taux d'humidité excessif du sous-plancher ou un taux d'humidité excessif sur le site de pose. Ne posez pas le produit sur les sols à chauffage radiant.

### Garantie sur la finition du plancher

Pollmeier garantit à l'acheteur initial que la finition de la surface – polyacrylate sans solvants et réticulable par UV – sur le BauBuche Plancher prêt à poser, ne subira aucune usure, en liaison ou non avec le bois, pendant une durée de :

- \_ vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat en cas d'usage normal dans le cadre privé ou
- \_ trois (3) ans à compter de la date d'achat en cas d'usage léger dans le cadre commercial, par ex. dans les bureaux, les magasins de vêtements et/ou de jouets (ou tous les magasins de services non alimentaires).

Nous n'accordons AUCUNE garantie pour les finitions avec huile cire.

### Exclusions et limites de la garantie

En plus des limites susmentionnées de la garantie, les exclusions, limites et dispositions suivantes s'appliquent à la garantie Pollmeier :

1. La location ou le crédit-bail de l'espace dans lequel le plancher a été installé.
2. Dans la mesure où Pollmeier constate, à son entière discrétion, que le plancher comporte des entailles, des rayures, des taches ou d'autres dommages dus à une négligence, à un incendie, à l'eau, à l'humidité, à une chaleur ou une sécheresse excessive, à l'érosion, à la présence de cailloux, de sable ou d'autres substances abrasives, aux animaux domestiques, aux insectes, aux talons aiguille de chaussures, aux conditions météorologiques ou à des catastrophes naturelles, à des différences de couleur, aux caractéristiques naturelles du bois ou à des défauts résultant du non-respect des instructions d'installation et/ou d'entretien définies par écrit par le fabricant, d'un entretien incorrect (y compris l'utilisation de détergents, de sprays dépoussiérants pour meubles ou d'autres produits d'entretien des planchers), d'un balai à franges humide, d'une protection insuffisante, d'une utilisation abusive ou inadéquate ou de modifications non conformes du produit fabriqué initial.
3. Dans la mesure où les instructions de pose définies par Pollmeier n'ont pas été observées, les taux d'humidité prescrits ne sont pas respectés, la protection est insuffisante ou les modifications ne sont pas conformes.
4. Si votre plancher a subi une décoloration suite à une exposition normale au soleil. Les tapis et carpettes empêchent le passage du rayonnement solaire et doivent donc régulièrement être déplacés afin d'éviter toute décoloration – une décoloration n'étant pas un défaut. L'usure de la surface doit être apparente. Au moins 10% de la surface du plancher doivent être affectés. Une altération du brillant n'est pas considérée comme une usure de la surface. Les taches blanches et les teintes pastel jaunissent plus rapidement que d'autres finitions.

5. En raison des types, de l'âge ou de la nature des planchers et de leur exposition aux ultraviolets ou au rayonnement solaire, les variations de couleur des planchers en bois sont naturelles. Compte tenu de ces facteurs, un nouveau plancher et/ou un plancher de remplacement peuvent ne pas correspondre aux échantillons disponibles en magasin et/ou à un plancher existant.
6. Pollmeier décline toute responsabilité pour les variations de couleur des produits ou échantillons par rapport aux autres produits en bois de l'acheteur à son domicile, tels qu'armoires, balustrades d'escaliers, décorations et moulures.
7. Les caractéristiques naturelles du bois, telles que les variations du fil, de la couleur, des veines minérales et des nœuds, ne sont pas des défauts du bois.
8. Si votre plancher n'a pas été entretenu en respectant le taux d'humidité recommandé. Les planchers en bois sont des produits naturels, ils se contractent en hiver sous l'effet de la chaleur sèche et se dilatent en été sous l'effet de l'humidité. Maintenez toujours le taux d'humidité à un niveau constant de 45%. Cela peut nécessiter l'utilisation d'un humidificateur en hiver et d'un déshumidificateur en été. Cette garantie ne couvre pas la dilatation et la contraction naturelles du bois qui se traduisent par la séparation des lames ou une détérioration en présence d'une humidité trop faible ou trop élevée.
9. Il incombe au poseur et/ou à l'acheteur d'inspecter chaque lame avant la pose du plancher. En cas de pose de lames comportant des vices apparents, Pollmeier décline toute responsabilité pour les frais, les produits et la main-d'œuvre ainsi occasionnés.

### **Généralités**

Dans le cas où l'un des aspects de votre plancher n'est pas conforme aux garanties susmentionnées, Pollmeier remplacera, à son entière discrétion, le produit défectueux par un produit identique ou un autre produit de valeur équivalente. Il incombera alors à Pollmeier de déterminer la mesure la plus appropriée.

Cette garantie prend effet à compter de la date d'achat. L'acheteur initial devra informer par écrit Pollmeier ou son représentant de tout problème survenant dans les trente (30) jours suivant la découverte du problème sur les planchers. La facture originale devra être présentée.

En cas de recours à la garantie, Pollmeier ou son représentant se réserve le droit d'examiner le plancher et de prélever des échantillons afin de déterminer les mesures qui s'imposent. Toute tentative de réparation, de nouvelle application de finition ou de remplacement d'un produit défectueux avant cet examen aura pour effet d'annuler la présente garantie. En cas de doute concernant la fabrication, la finition ou la qualité d'une pièce du plancher, n'installez pas cette pièce.

Le BauBuche Plancher est fabriqué conformément aux normes industrielles reconnues, qui permettent de garantir une tolérance applicable aux défauts inférieure ou égale à 5%. De tels défauts peuvent être naturels ou résulter de la fabrication. Toute question ayant trait à la qualité doit immédiatement être soumise au détaillant en vue d'un examen par Pollmeier ou son représentant. Sauf exclusion légale découlant de la législation en vigueur dans votre pays, état ou région, les clauses de garantie susmentionnées constituent les garanties complètes assumées par Pollmeier et prévalent sur toutes autres garanties expresses et/ou légales et Pollmeier décline toute responsabilité pour les dommages indirects, accessoires ou consécutifs ainsi que pour les coûts et dépenses en tous genres. Cette garantie limitée vous permet de profiter de droits juridiques particuliers.

Pollmeier se réserve le droit de déterminer, à son entière discrétion, si un produit tombe sous le coup d'une exclusion ou s'il est défectueux. Aucun poseur, détaillant ou distributeur n'a le droit de modifier les obligations ou limitations des différentes garanties Pollmeier.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre plancher et que vous considérez que l'une des clauses de la présente garantie n'a pas été respectée, prière de déposer une réclamation auprès de l'entreprise ou du détaillant chez qui vous avez acheté votre plancher. Si l'entreprise ou le détaillant n'est pas en mesure de résoudre le problème, veuillez compléter et envoyer un formulaire de réclamation à : Pollmeier Leimholz GmbH, Rueschfeld 131, 33397 Rietberg, Allemagne. Le formulaire de réclamation doit être demandé par e-mail (rietberg@pollmeier.com) auprès de l'entreprise Pollmeier Leimholz GmbH. Les seules options définies par le présent document sont la réparation, une nouvelle finition ou le remplacement du produit défectueux. Si Pollmeier s'avère dans l'impossibilité de remplacer le produit après un nombre raisonnable de tentatives, Pollmeier remboursera, sur demande et au prorata, le prix d'achat initial du plancher défectueux. En aucune circonstance, Pollmeier ne pourra être tenu responsable de dépenses directes ou indirectes, y compris coûts de main-d'œuvre. La présente garantie se limite, à l'entière discrétion de Pollmeier, au remplacement par un produit identique ou par un autre produit de valeur équivalente. La présente garantie est exclusivement accordée à l'acheteur initial pour le site d'installation initial et ne pourra pas faire l'objet d'une cession à un tiers.

Aucune garantie ne couvre les produits BauBuche Plancher Pollmeier, seuls les vices de fabrication sont couverts. Pollmeier propose une garantie limitée pour sa finition et ne propose pas de garantie pour sa finition à l'huile cire. Pollmeier garantit que sa finition ne comporte pas de vices de matériau ni de vices de fabrication. Comme décrit sur son site Internet, Pollmeier offre une garantie de 25 ans pour la finition du plancher en cas d'utilisation dans le cadre privé et une garantie de 3 ans en cas d'utilisation dans le cadre commercial. Seul l'acheteur initial des produits prêts à poser en bois peut avoir recours à la garantie Pollmeier. La garantie Pollmeier se limite, à l'entière discrétion de Pollmeier, à la réparation, à une retouche ou au remplacement de la finition de l'acheteur initial. Pour de plus amples informations et mises à jour spécifiques aux exclusions de garantie Pollmeier, aux exclusions, aux instructions de pose et aux exigences et conditions, veuillez consulter le site [www.pollmeier.com](http://www.pollmeier.com).

---

© Pollmeier Leimholz GmbH, Rüschefeld 131, 33397 Rietberg, Allemagne | Sous réserve d'erreurs et de coquilles